



DIEC/23-958-1696 du 27/02/2023

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE MATHEMATIQUES - SESSION 2023

Référence : Note de service n°2015-175 du 27 octobre 2015 publiée au BOEN N°41 du 5 novembre 2015 -
Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1966/olympiades-nationales-de-mathematiques>

Destinataires : Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr - Mme GUYOT - Tel : 04 42 91 71 87 - Mail : anne-laure.guyot@ac-aix-marseille.fr

L'épreuve se déroulera **le mercredi 15 mars 2023 de 8h à 12h15** (maximum), en deux parties de deux heures chacune, séparées d'un intermède compris entre cinq et quinze minutes.

Les sujets sont distribués au début de chacune des parties.

La première partie est constituée de deux exercices choisis par le jury national. Chaque candidat doit les résoudre individuellement. **Le premier exercice est commun à tous les élèves et s'appuie sur le programme du collège et de seconde GT. Le second exercice est spécifique du choix d'orientation de l'élève : un exercice pour les élèves ayant choisi la spécialité mathématiques, un exercice pour les autres.**

La seconde partie de l'épreuve est consacrée à la résolution d'exercices académiques **avec les mêmes choix qu'au niveau national.**

Lors de la seconde partie académique, les candidats devront concourir par binôme, si possible mixte. Chaque binôme ne rend qu'une seule copie. Les changements ne sont pas autorisés. Néanmoins, si un candidat inscrit en binôme se retrouve seul le jour de l'épreuve du fait de l'absence de son équipier(ère) il peut concourir individuellement ou avec un autre élève dans le même cas que lui, sous réserve que les organisateurs sur place l'y autorisent.

Toutes les modifications effectuées en cas de force majeure devront être signalées par écrit lors de l'envoi des copies pour corrections par le responsable.

Les centres d'épreuves sont les lycées d'origine des candidats.

Les lycées, centres d'épreuves, recevront les sujets dupliqués en nombre suffisant. Si besoin les copies de composition modèle EN et le papier brouillon, seront à demander au rectorat. Il n'est pas prévu d'intercalaire millimétré ENm.

La circulaire n°2015-178 du 1^{er} octobre 2015 relative à l'utilisation des calculatrices électroniques s'appliquent.

L'organisation de l'épreuve n'est pas prise en compte par le logiciel national CYCLADES.

Les lycées d'origine des candidats rempliront les convocations en fonction des annexes jointes et les remettront aux candidats.

La surveillance de l'épreuve est assurée par les professeurs de mathématiques.

Au début de l'épreuve, les candidats émargent les listes alphabétiques transmises par le rectorat aux centres d'épreuves. Les listes et le modèle de convocation au format Word seront transmises par la PNE EXABAC/GT ADM la semaine du 27 février au 3 mars.

Les copies non anonymées et les listes alphabétiques émargées seront adressées en courrier recommandé par les centres d'épreuves pour **le mercredi 22 mars 2023 au Lycée Jean Perrin 74 Rue Verdillon 13010 Marseille à l'attention de Mme Magali DUCREUX**, secrétariat des olympiades de mathématiques.

Je vous remercie pour votre implication.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille

OLYMPIADES ACADEMIQUES DE MATHEMATIQUES – ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

CONVOCATION INDIVIDUELLE

Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Candidat(e) aux Olympiades de mathématiques année 2022-2023

Est convoqué(e) pour subir l'épreuve correspondante :

Le mercredi 15 mars 2023 de 8h à 12h5

Au lycée

Fait à , le

Signature du chef d'établissement.

Cachet de l'établissement.

Nota : *Le candidat devra se présenter 15 minutes avant le début de l'épreuve, muni de la présente convocation et d'une pièce d'identité avec photographie. Les candidats ne sont pas autorisés à quitter la salle de composition avant la fin de l'épreuve.
L'usage de la calculatrice avec un mode examen et du matériel usuel (compas, équerre, règle graduée ...) est autorisé.
La calculatrice sera mise en mode examen à la demande du surveillant.*



**CENTRES D'ÉPREUVES OLYMPIADES DE MATHÉMATIQUES
ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Département / Ville	CENTRES D'ÉPREUVES	Somme de Total Candidat
ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)		
DIGNE	PIERRE GILLES DE GENNES	26
HAUTES ALPES (05)		
BRIANCON	ALTITUDE	30
GAP	SAINT JOSEPH	16
BOUCHES DU RHONE (13)		
AIX EN PROVENCE	CEZANNE	30
	LA NATIVITE	46
	MILITAIRE	24
	VAUVENARGUES	16
	SACRE CŒUR	2
	ZOLA	4
ARLES	MONTMAJOUR	33
	PASQUET	30
LA CIOTAT	MEDITERRANEE	50
	LUMIERE	30
MARSEILLE	MARSEILLEVEYRE	64
	MONTGRAND	42
	PERRIN	4
	PROVENCE	28
	THIERS	47
	CHEVREUL BLANCARDE	4
	COURS BASTIDE	6
	NOTRE DAME DE SION	34
	LACORDAIRE	86
	MANDELA	10
	DAUMIER	38
	SEVIGNE	34
	AMI	8
	PERIER	6
MARTIGUES	LANGEVIN	28
	LURCAT	22

Département / Ville	CENTRES D'ÉPREUVES	Somme de Total Candidat
SALON DE PROVENCE	VIALA LACOSTE	34
	EMPERI	6
VITROLLES	PIERRE MENDES France	12
TARASCON	DAUDET	10
GARDANNE	FOURCADE	2
ALLAUCH	MONTECHRISTO	12
VAUCLUSE (84)		
CARPENTRAS	MARIE PILA	72
ORANGE	DE L'ARC	16
	SAINT LOUIS	18
PERTUIS	VAL DURANCE	36
VAISON LA ROMAINE	STEPHANE HESSEL	34
AVIGNON	SAINT JOSEPH	15
	CHAR	2
	MISTRAL	38
CAVAILLON	DAUPHIN	6
APT	CHARLES DEGAULLE	12
Total		1123